

1st AFREC Energy Efficiency Seminar (EES)

THEME: "Energy Efficiency, Implementation tool for SDG7"

1-2 October 2018
Convention Center - Kigali, RWANDA



RAPPORT

du 1er Séminaire de l'AFREC sur l'efficacité énergétique (SEE)

THEME : "Efficacité énergétique, outil de mise en œuvre de l'SDG7"

1-2 Octobre 2018

Palais des congrès, Kigali, Rwanda



INTRODUCTION

La Commission Africaine de l'Energie (AFREC) en association avec l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et le Ministère en charge de l'Energie et de l'eau de la République du RWANDA, a organisé son 1^{er} Séminaire sur l'Efficacité Energétique, portant le THEME : "Efficacité Energétique, outil de mise en œuvre de l'SDG7".

Le Séminaire s'est tenu les 1 et 2 Octobre 2018 à l'hôtel Radisson Blu – Palais des Congrès à Kigali, en République du RWANDA.

La Commission Africaine de l'Energie (AFREC) est un Organe de l'Union Africaine chargée d'assurer, coordonner et harmoniser la protection, la conservation, le développement, l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques sur le Continent Africain. L'AFREC a été créée en juillet 2001 à Lusaka par les Honorables Présidents Africains et accueillie par la République Algérienne Démocratique et Populaire. L'AFREC a été officiellement lancée le 17 février 2008 à Alger, à l'issue d'une conférence des Ministres Africains en charge de l'Energie.

L'AFREC est mandatée par sa convention pour «Concevoir, créer et mettre en place une Base de Données Energétique Continentale et faciliter la diffusion rapide et l'échange d'informations entre les États membres ainsi que parmi les communautés économiques régionales (CERs).

L'IMPORTANCE ET LE ROLE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'efficacité énergétique est la clé pour assurer un Système Energétique Sûr, Fiable, Abordable et Durable pour le futur. C'est la moins coûteuse pour résoudre les problèmes de sécurité énergétique, environnementaux et économiques.

Alors que les politiques d'efficacité énergétique deviennent un élément clé du marché énergétique mondial en Afrique il reste un vaste potentiel inexploité et l'AFREC en étroite collaboration avec l'AIE, travaillent pour mettre en œuvre des mesures d'efficacité.

Étant donné que 560 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'énergie moderne, Les pays africains doivent élargir la production d'électricité et l'accès s'ils veulent réduire la pauvreté. L'astuce est qu'ils devront le faire de manière intelligente face au climat et c'est là que l'efficacité énergétique est importante.

L'étude diagnostique sur les infrastructures en Afrique réalisée par la Banque mondiale a révélé que les problèmes d'alimentation de l'Afrique et la mise en œuvre du commerce régional nécessitera des dépenses de 41 milliards de dollars par an mais ils ont également constaté que la réforme des services d'électricité pour réduire les inefficacités permettrait d'économiser 3,3 milliards de dollars US par an. Il y a beaucoup d'argent à économiser grâce à l'efficacité énergétique.

LE SEMINAIRE

Le Séminaire a regroupé 34 Participants et 04 Fonctionnaires de AFREC (organiseurs du séminaire) :

- (10) -Les Organisations-Partenaires de l'AFREC ,
 - o (WAPP, PEAC, EACREEE, NEPAD, ECAAS, RECREEE, EAPP, ECREEE, AfDB, SAPP,
- (01) -La Représentante de l'AIE,
- (01) -Le Consultant de l'AFREC,
- (01) -Le Représentant de la Commission de l'Union Africaine/
Département Energie,
- (01) -Le Président de AFSEC,
- (15) -Les Points focaux Nationaux de l'AFREC "Efficacité Energétiques",
- (04) -Le Personnel de AFREC "organisateur du Séminaire" :
 - Atef Marzouk, Directeur Exécutif par Intérim,
 - Abdoulaye Oueddo, Consultant Système d'Information Energétique,
 - Nicaise Nna Ndong Olui, Administrateur/Financier,
 - Baya Souki-Kieffer, Secrétaire du Directeur Exécutif.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Le séminaire vise à :

1. sensibiliser les Décideurs Politiques et les Ingénieurs Africains sur les opportunités et les avantages de l'Efficacité Energétique pour comprendre et apprendre les technologies liées aux réseaux intelligents et de ce qu'ils peuvent offrir.
2. Faire connaître le rôle de l'Efficacité Energétique dans les Economies d'Energie et comment atteindre le but d'augmenter l'accès à l'énergie et réduire la pauvreté énergétique.
3. Améliorer la compréhension des Hauts Responsables des États membres africains à l'importance de l'Efficacité Energétique et son impact sur le développement socio-économique de leur pays.
3. Donner une idée générale sur la situation actuelle de l'Efficacité Energétique Africaine.
4. Faciliter l'accès aux données énergétiques au Points focaux Nationaux, officiellement nommés par leurs Ministères en Charge de l'Energie.



LE RESULTAT

Il ressort de ce séminaire des recommandations qui permettront la formulation de propositions concrètes pour renforcer les synergies entre les acteurs Nationaux, Régionaux et Continentaux et la coopération avec les partenaires internationaux pour une application efficace des technologies de réseaux intelligents pour l'électrification et le développement économique en Afrique.

LES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

- **R¹** Il est recommandé d'impliquer les pays dans l'Efficacité Energétique pour développer et mettre en œuvre des projets et programmes en Efficacité Energétique et en Energie Renouvelable.
- **R²** Il est recommandé d'appuyer les Gouvernements pour les aider à développer et à améliorer leurs programmes Energétiques. il est nécessaire de bien cibler le renforcement des capacités pour permettre aux personnes formées de développer et mettre en place les bonnes activités et programmes qui répondent aux attentes.
- **R³** Il est recommandé d'impacter les projets énergétiques et les soumettre aux décideurs avec les bons arguments. L'évaluation et le suivi des projets d'efficacité énergétique sont importants pour mesurer la performance des projets et apporter les actions nécessaires pour améliorer le rendement.
- **R⁴** Il est recommandé de faire la promotion des expériences des projets réussis, des défis et des bonnes pratiques dans le développement et la mise en œuvre des projets d'Efficacité Energétique.
- **R⁵** Il est recommandé pour l'AFREC de développer une stratégie pour améliorer davantage les capacités des Experts Africains pour leur permettre une efficacité accrue dans l'analyse des données et le développement des projets.
- **R⁶** Il est recommandé d'éviter l'indisponibilité de l'information dans certains Secteurs/Pays. Le niveau des détails et la précision de l'information sont très importants pour mettre en place des activités et programmes ciblés.
- **R⁷** Il est à savoir que les attentes en efficacité énergétique ne peuvent être possibles que par la mise en place des programmes de formalité et de normalisation, ceci est très important pour la concrétisation de l'efficacité énergétique en AFRIQUE.
- **R⁸** Il est recommandé de réduire les pertes énergétiques jusqu'à des niveaux acceptables. Chaque région économique doit faire son plan directeur et définir des objectifs à ce niveau et doit trouver la connexion optimale et détecter la ligne des pertes dans la transmission.
- **R⁹** Il est recommandé d'accorder une attention particulière sur les standards du matériel utilisé par les différentes sociétés de distribution et pour l'efficacité énergétique tout comme il faudrait éviter à tout prix les pertes qui dépendent du type du matériel qui est utilisé. Il faut que le matériel utilisé soit certifié avant son utilisation. La technologie doit faire face à ce problème de pertes énergétiques par une orientation vers les avantages offerts par les smart-grids.

- **R¹⁰** Il est recommandé de créer le marché de l'énergie dans le but de rendre le courant disponible à un prix abordable. Il est nécessaire aussi d'avoir des délégués au sein de chaque Centre, d'établir un plan d'action à long terme et adopter les secteurs de l'énergie par lesquels les données doivent être fournies avec des définitions claires pour leur exactitude. L'AFRIQUE a besoin d'une Politique Energétique propre, il est donc nécessaire de mettre sur pied des centres d'énergie propres. Dans ce but, Il faudrait travailler sur les politique d'Energie viables avec la gestion des connaissances et la promotion pour obtenir les financements.
- **R¹¹** Il est recommandé de travailler sur les normes pour l'Efficacité Energétique et intégrer les guides et les codes de construction des bâtiments au niveau des pays pour obéir aux normes exigées et que les pays utilisent la Certification à l'ISO 5001 pour pouvoir atteindre les cibles attendues, d'ici 2030,
- **R¹²** Il est recommandé à L'AFREC, l'AfDB et les points focaux nationaux d'encourager les Ministères en charge de l'Energie pour la mise en place du système d'Information Energétique et la base données et allouer une ligne budgétaire.
- **R¹³** Il est recommandé aux Points Focaux Nationaux de toujours chercher à persévérer davantage pour remplir leur rôle dans la collecte de donnée efficacement pour présenter à l'AFREC des données claires/exactes et à temps voulu.
- **R¹⁴** Il est recommandé pour les pays d'avoir des termes et significations similaires dans l'utilisation du fait que quand il y a absence d'harmonisation dans les définitions, le risque de combiner et de comparer des données dissemblables conduirait à des erreurs et à la désinformation. Ceci induit à la planification et à la mise en œuvre d'interventions d'efficacité énergétique. Il est donc très nécessaire d'avoir des définitions claires et harmonisées pour les indicateurs facilitant l'assimilation.
- **R¹⁵** Il est recommandé à l'AFREC d'établir une ligne directrice à l'intention de certains pays membres, en fonction des pays expérimentés en matière d'indicateurs d'efficacité énergétique pour chaque secteur. Il est a souligner que l'AFREC a créé un outil pédagogique précieux pour les données existantes.
- **R¹⁶** Il est recommandé aux plus Hautes Autorités des Pays Etats Membres de prendre des décisions pour permettre à leurs Points Focaux Nationaux de pourvoir remplir leur mission en leur permettant l'accès facile à l'information pour leur collecte de données.
- **R¹⁷** Il est recommandé à l'AFREC de créer la Base de Données de l'Efficacité Energétique du secteur industriel en l'An 2019.

